

TABLEAU DE BORD SNPPE

Mesure	Objectif	Indicateur	Niveau des indicateurs en 2019 (diagnostic)	Niveau des indicateurs en 2022	Niveau cible de l'objectif en 2023	Niveau d'atteinte de l'objectif en 2023
Engagement 1 : Agir le plus précocement possible pour répondre aux besoins des enfants et de leurs familles						
Rendre obligatoire l'entretien prénatal précoce (EPP) Objectif n° 1	Atteindre à horizon 2022 un taux de couverture par la PMI d'au moins 20 % des entretiens prénataux précoces au niveau national	Nombre de naissances vivantes selon le domicile de la mère (source INSEE)	7 688	7 237		
		Nombre d'entretiens du 4e mois réalisés par la PMI (source DREES / CD)	278	700		
		Part des femmes enceintes ayant bénéficié d'un entretien du 4e mois réalisé par la PMI	3,6%	10%	15%	
Généraliser les bilans de santé en école maternelle Objectif n° 2	Faire progresser le nombre de bilans de santé en école maternelle réalisés par la PMI et se rapprocher du contenu de l'examen de santé tel que défini dans le carnet de santé <i>Cible nationale à horizon 2022 : entre 80 et 90 % des bilans de santé réalisés par la PMI (médecin ou protocole pluridisciplinaire)</i>	Cohorte d'enfants de 3-4 ans scolarisés en septembre N-1 (source Education nationale)	8 329	7 908		
		Nombre d'enfants de 3-4 ans ayant bénéficié d'un bilan de santé à l'école maternelle réalisé par la PMI (source DREES / CD)	44,52%	63,34%		
		Dont par un médecin de PMI	ND	ND		
		Dont dans le cadre d'un protocole pluridisciplinaire	ND	ND		
		Part des enfants de 3-4 ans ayant bénéficié d'un bilan de santé à l'école maternelle réalisé par la PMI	ND	ND		
Augmenter le nombre de visites à domiciles et de consultations infantiles	Doublé au niveau national les visites à domicile pré et postnatales réalisées par des sages-femmes de PMI en faveur des familles vulnérables <i>Cible nationale à horizon 2022 : doublement, soit environ 20 % des femmes/enfants bénéficiant de VAD de PMI</i>	Nombre de femmes ayant bénéficié d'au moins une VAD prénatale réalisée par une sage-femme de PMI (source DREES / CD)	1149	791		
		Nombre de femmes ayant bénéficié d'au moins une VAD post-natale réalisée par une sage-femme de PMI (source DREES / CD)				
		Part des femmes ayant bénéficié d'une VAD prénatale réalisée par une sage-femme de PMI	6,87%	11%		
		Part des femmes ayant bénéficié d'une VAD postnatale réalisée par une sage-femme de PMI				
Objectif n° 4	Permettre qu'à horizon 2022, au niveau national, au moins 15 % des enfants bénéficient de l'intervention à domicile d'infirmières puéricultrices de la PMI, notamment jusqu'à deux ans de l'enfant et dans les familles vulnérables	Nombre d'enfants de 0 à 6 ans (source INSEE)	50 805	47 467		
		Nombre d'enfants ayant bénéficié d'une VAD réalisée par une puéricultrice ou une infirmière de la PMI (source DREES / CD)	1 544	2 127		
		Part d'enfants ayant bénéficié d'une VAD réalisée par la PMI	3,04%	4,48%		
Objectif n° 5	Permettre qu'à horizon 2022, au niveau national, au moins 20 % des enfants bénéficient de consultations infantiles en PMI correspondant à des examens de santé obligatoire du jeune enfant, en particulier pour les enfants jusqu'à deux ans	Nombre d'examens médicaux obligatoires réalisés par des médecins de PMI (source SNDS)	1 952	ND		
		Nombre d'enfants ayant bénéficié d'une consultation réalisée par un médecin de PMI (source DREES / CD)	2 626	2 189		
		Part d'enfants 0 à 6 ans ayant bénéficié d'une consultation réalisée par un médecin de PMI	5,2%	4,6%		
Engagement 2 : Sécuriser les parcours des enfants protégés et prévenir les ruptures						
		Nombre d'IP entrantes	5 222	5 450		

Mesure	Objectif	Indicateur	Niveau des indicateurs en 2019 (diagnostic)	Niveau des indicateurs en 2022	Niveau cible de l'objectif en 2023	Niveau d'atteinte de l'objectif en 2023
Renforcer les CRIP Objectif n° 6	Action 6: Renforcer les moyens, les ressources et la pluridisciplinarité des cellules de recueil des informations préoccupantes (CRIP) pour atteindre sur l'ensemble du territoire un délai maximal de trois mois par évaluation	Nombre d'IP évaluées	ND	1291		
		Nombre d'IP évaluées en moins de 3 mois	ND	ND		
		Taux d'IP évalués sous 3 mois	ND	ND		
		Choix d'un référentiel en évaluation PE	SO	ND		
		Nombre de session de formations	SO	2	2	
		Nombre d'agents formés (TMS et cadres)	SO	240		
		Nombre de vacations de psychologues	940 heures	997,5 heures	1000 heures	
Objectif n° 7	Action 7: Systématiser et renforcer les protocoles informations préoccupantes (IP)	Signature d'un nouveau protocole	SO	Protocole signé	Protocole signé	
		Nombre de réunions d'information	SO	12	16	
		Nombre d'actions de sensibilisation	SO	10	14	
Créer un référentiel national de contrôle des lieux d'accueil Objectif n° 8	Action 8: Systématiser un volet "maîtrise des risques" dans les schémas départementaux de protection de l'enfance incluant un plan de contrôle des établissements et services	Nombre d'agents formés sur la période du contrat	SO	0, à défaut de places à l'ENPJJ	2	
		Réalisation du protocole	SO	80%	100%	
		Réalisation du calendrier du plan de contrôles	SO	80%	100%	
		Nombre de contrôles réalisés	1	2	3	
		Intégration des fiches actions au sein du schéma de protection de l'enfance	SO	En cours	100%	
Garantir l'accompagnement de tous les enfants protégés en situation de handicap Objectif n° 9	Action 9.1 : Création, par renforcement du PCPE, d'une équipe d'appui aux professionnels de l'ASE	Nombre d'enfants bénéficiant d'une double prise en charge ASE/handicap effective	354 mineurs + 10 majeurs soit 21,4%	436 mineurs 14 majeurs	440 mineurs 17 majeurs	
		Nombre de participants aux formations, informations par an	SO	Non communiqué par le PCPE		
		Nombre d'enfants suivis dans le cadre du soutien aux professionnels par an	SO	43		
		Nombre et catégories de prestations externalisées financées par an	SO	Non communiqué par le PCPE		
		Effectivité de l'installation des unités	SO	Objectif atteint depuis le 01/09/2021	Objectif atteint depuis le 01/09/2021	
Action 9.2 : Création à l'IME Saint-André de Cernay et à l'IME Saint-Joseph de Colmar d'une unité de vie ouverte toute l'année et dédiée aux enfants confiés en situation de	Nombre total d'accueils quotidiens réalisés durant les périodes de fermeture des IME par an	SO	2538			

Mesure	Objectif	Indicateur	Niveau des indicateurs en 2019 (diagnostic)	Niveau des indicateurs en 2022	Niveau cible de l'objectif en 2023	Niveau d'atteinte de l'objectif en 2023
	handicap	Nombre d'enfants confiés différents concernés par an	SO	25	22	
Soutenir la diversification de l'offre Objectif n° 19	Action 14: Diversifier l'offre en matière de protection de l'enfance à domicile	Nombre d'enfants différents accueillis par l'association Millepatte	12	19	24	
		Nombre de journées d'accueil réalisées par l'association Millepatte	750	ND	1500	
		Nombre d'enfants différents accueillis en lieux de vie en même temps dans l'année	61	124	120	
		Nombre de journées d'accueil réalisées en lieux de vie (ce total inclus les 3213 jours d'accueils à Millepatte)	20805	ND		
Développer les centres parentaux et les compétences parentales Objectif n° 21	Action 15: Développer les centres parentaux	Nombre de places d'accueil en centre parental et maternel existants (parents majeurs)	66	66	66	
		Nombre de familles différentes accompagnées en centre parental renforcé diffus expérimental	SO	19	15	
		Nombre d'enfants différents accompagnés en centre parental renforcé diffus expérimental	SO	21	15	
		Durée moyenne de prise en charge des familles en centre parental renforcé diffus expérimental	SO	9,5 mois		
		Nombre de places créées en centre parental renforcé diffus expérimental	SO	32	10 familles	
Engagement 3: Donner aux enfants les moyens d'agir et garantir leurs droits						
		Constitution du groupe d'enfants	SO	Non réalisé en 2022	Réalisé	

Mesure	Objectif	Indicateur	Niveau des indicateurs en 2019 (diagnostic)	Niveau des indicateurs en 2022	Niveau cible de l'objectif en 2023	Niveau d'atteinte de l'objectif en 2023
Objectif n°10	Action 12: Systématiser la participation des enfants et des jeunes aux observatoires départementaux de la protection de l'enfance (ODPE)	Nombre d'enfants participant à l'ODPE	0	0		
		Contribution du groupe à la conférence stratégique	SO	SO		
Engagement 4 : Préparer leur avenir et sécuriser leur vie d'adulte						
Faciliter l'intégration pro des anciens MNA Objectif n° 25	Action 16: Favoriser l'accès aux droits et l'accompagnement vers l'autonomie des anciens MNA	Nombre de contrats jeunes majeurs proposés aux jeunes majeurs anciens MNA	81	58		
		Nombre de jeunes majeurs anciens MNA hébergés en moyenne par an (sur places dédiées MDM et SJ)	45	79		
		Nombre de places dédiées par an (MDM et Saint-Jean)	ND	108		
Conditions pour y parvenir						
Repenser la gouvernance Objectif n° 11	Action 13: Renforcer l'ODPE	Nombre de réunions de l'ODPE, conférence stratégique	1	1 + installation de l'Observatoire Alsacien	1	
		Nombre de réunions de l'ODPE, comité de décision et de suivi	3	2	2	
		Nombre de points à l'ordre du jour concernant les données chiffrées	1	3	2	
		Actualisation des données chiffrées à l'échelle de la CeA	SO	oui	oui	

Légende
SO : Sans objet
ND : Non disponible